

## Emploi - Chômage - Marché du travail 3e trimestre 2020

### L'essentiel de la conjoncture

Le 3e trimestre 2020 est marqué par un retour à une période sans confinement et un regain d'activité qui impacte à la hausse l'emploi et la masse salariale et réduit le nombre de demandeurs d'emploi. Si la plupart des indicateurs sont au vert par rapport au trimestre précédent, la situation demeure moins favorable que l'an passé.

Au 3e trimestre 2020 en Corse, le secteur privé totalise 81 006 salariés, affichant une reprise de 6,1 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse concerne plus particulièrement le secteur de l'hôtellerie-restauration (+26,3 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active augmente pour le second trimestre consécutif (+1,6 point sur le trimestre). Ainsi, le taux de chômage insulaire (9,2 %) est supérieur de 0,4 point au taux national.

Enfin, fin septembre 2020, Pôle emploi compte 24 290 personnes en recherche active d'emploi. Cet effectif enregistre une contraction de 11,4 % par rapport à fin juin 2020.

### Les principaux indicateurs

Chiffres-clés / Cifri maiò	3e trim. 2020	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé (CVS)	81 006	+6,1 %	-3,1 %
ETP en intérim par ETU	690	+22,8 %	-0,9 %
Masse salariale en millions d'euros (CVS)	531	+36,5 %	-4,9 %
Salaire moyen par tête mensuel en euros	2 196	+28,9 %	-1,2 %
Taux de chômage localisé (CVS)	9,2	+1,6 pt	+0,9 pt
Nombre de DEFM de cat. ABC (CVS)	24 290	-11,4 %	+14,7 %

Sources : Acoff-Urssaf; Dares; Insee; Direccte-Pôle Emploi - Traitement CorsiStat



UNION EUROPÉENNE

### SOMMAIRE

- L'emploi salarié privé
- Masse salariale et salaires dans le secteur privé
- Taux de chômage et chômeurs en Corse
- Demande d'emploi
- Focus sur l'activité partielle

## VIVE PROGRESSION DES EFFECTIFS SALARIÉS AU 3e TRIMESTRE 2020 SANS POUR AU-TANT RETROUVER UN NIVEAU D'AVANT CRISE

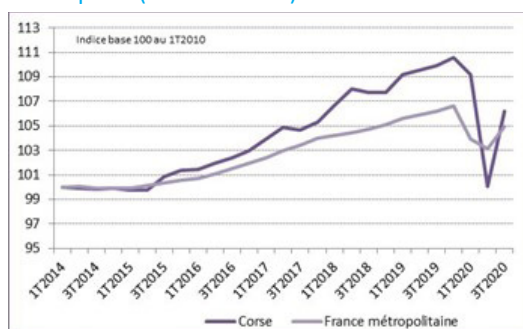
Au 3e trimestre 2020, la Corse comptabilise **81 006 emplois salariés dans le secteur privé**. Au cours du trimestre passé, une contraction sans précédent des effectifs était observée (-8,3 %). Conséquence directe des mesures de confinement mises en place pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19 (plus d'un mois sur le 2e trimestre), cette tendance s'inverse au cours de l'été. Ainsi, sur le trimestre, l'emploi privé repart à la hausse (+6,1 %) (Voir [Graphique 1](#)).

Pour autant, le niveau reste inférieur à celui de l'année précédente. Sur un an, cet effectif se replie toujours. En effet, entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2020, le secteur privé accuse une contraction de 3,4 %, soit une perte de près de 2 900 emplois salariés. Sur les deux périodes, l'île affiche les évolutions les plus marquées par rapport aux autres régions de France entière (+1,8 % /2T2020; -1,1 % /3T2019).

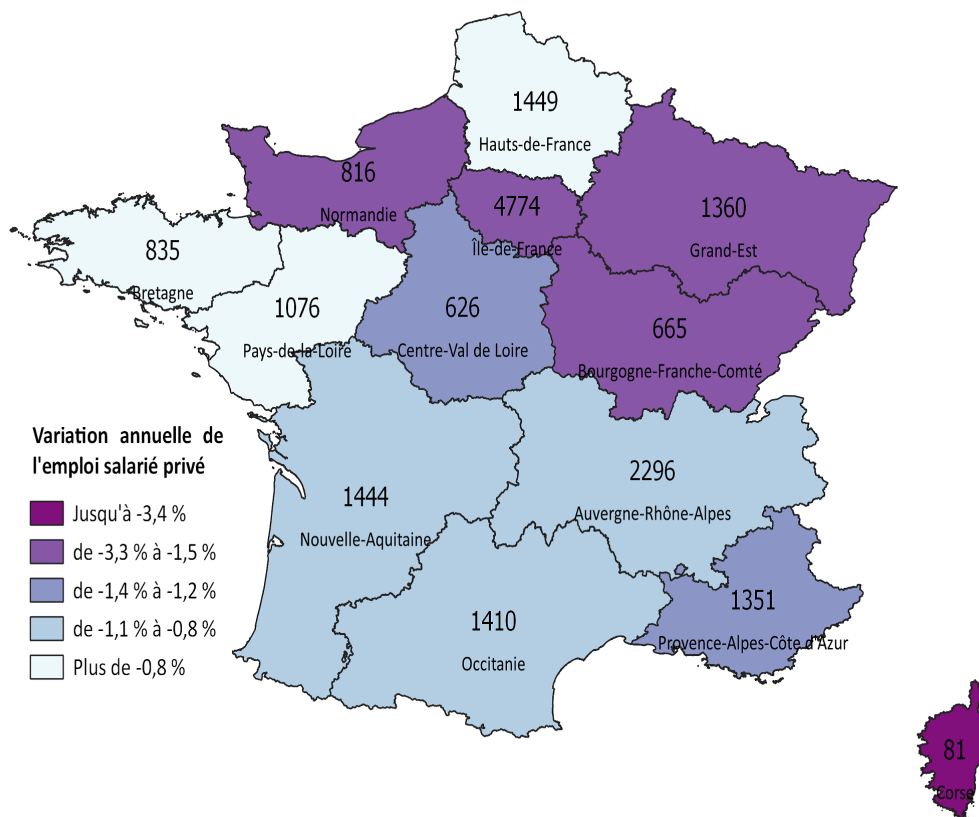
Dans le même temps, la reprise d'activité économique s'accompagne d'une nette progression du nombre de déclarations préalables à l'embauche (hors intérim) (+120,3 % sur le trimestre). En glissement annuel, la hausse est

beaucoup moins significative. Ainsi, au cours du trimestre, **22 865 intentions d'embauche (hors intérim)** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse, soit 5,1 % de plus que l'an passé. Ces recrutements potentiels émanent essentiellement des petites entreprises (66 % ont moins de 10 salariés) des secteurs des Services et de l'Hébergement et de la restauration. Ils concernent principalement des contrats à durée déterminée de plus d'un mois dont le nombre progresse de 15 % sur un an. Seuls les contrats de courte durée (moins d'un mois) sont en repli (-13,8 %).

Graphique 1 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (Données CVS)



Effectifs salariés privés (en milliers) au 30/09/2020 et évolution (données CVS)



## ... REBOND DE L'EMPLOI SURTOUT DANS L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION ET BONNE RÉSISTANCE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Sur le trimestre, tous les secteurs affichent une hausse des effectifs et plus particulièrement celui de l'hébergement et de la restauration qui enregistre une progression significative de 26,3 % du nombre de salariés après un démarrage retardé de la saison estivale. Cette flambée représente un gain de près de 2 131 emplois et est consécutive à la réouverture des établissements du secteur en plein cœur de l'été. En revanche, l'effectif recensé à la fin du 3e trimestre 2020 est nettement inférieur à celui de l'an passé (-17,7 %).

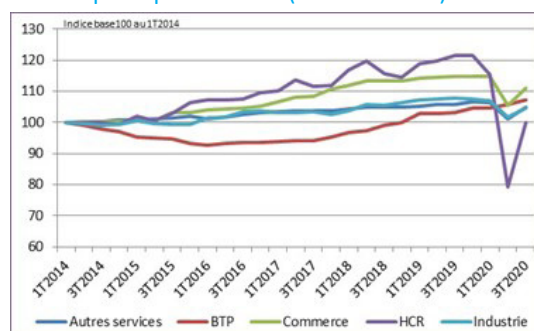
Dans ce contexte de baisse générale liée à la crise sanitaire, le secteur du BTP résiste bien. En plus de totaliser des postes supplémentaires sur le trimestre (+1,3 %), il comptabilise également près de 300 postes salariés de plus que l'an passé, soit une hausse de 3,7 % (Voir Graphique 2).

Parallèlement, les taux de cotisations impayées continuent d'augmenter dans l'ensemble des domaines d'activité (+13,7 pts sur un an sur la période allant de janvier à septembre). L'hébergement et la restauration et la construction sont ceux qui présentent les taux d'impayés les plus élevés (resp. 29,2 % et

23,5 %). Le premier secteur affiche également la hausse annuelle la plus significative (+25,1 pts) même s'il ne pèse que 14 % dans le montant global d'impayés.

Les mesures de soutien du Gouvernement concernant le report des charges salariales et patronales expliquent en grande partie l'ampleur des taux et leur évolution. Toutefois, sur le troisième trimestre seuls les établissements contraints de rester fermés bénéficient toujours de ces mesures.

Graphique 2 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé par secteur (Données CVS)



Sources : Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

## SURSAUT DE LA MASSE SALARIALE INDUIT PAR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Parallèlement, dans le secteur privé, le retour à une période sans confinement a pour conséquence une hausse significative de la masse salariale. Celle-ci s'élève à 531 millions d'euros (donnée corrigée des variations saisonnières) au 3e trimestre 2020 et augmente de 36,5 % sur le trimestre. En revanche, elle ne retrouve pas le niveau d'avant crise et diminue de 4,9 % sur un an, enregistrant le taux d'évolution le plus marqué de France métropolitaine (-2,3 % / 3T2019).

Par ailleurs, en moyenne, sur le trimestre, un salarié du secteur privé est rémunéré 2 185 euros brut par mois soit 1,6 % de moins qu'un an auparavant. Si la plupart des régions métropolitaines enregistrent une baisse du salaire moyen par tête (SMPT), la Corse demeure celle où la rémunération moyenne est la moins élevée (Voir Tableau 1).

Au niveau sectoriel, l'industrie qui comptabilise le plus petit effectif (8 %), est le domaine le plus rémunérateur avec un SMPT de 2 507 euros au 3e trimestre 2020 après 2 064 euros au trimestre précédent. Celui-ci présente pourtant l'écart de salaire moyen le plus élevé avec la valeur nationale (656 euros de moins). À contrario, l'hôtellerie et la restauration présente le SMPT le moins éle-

vé parmi les grands secteurs (1870 € / mois brut) mais il est toutefois supérieur en morse (+242 € / France entière).

Tableau 1 : Classement par région du SMPT(\*) mensuel au 3e trimestre 2020

Région	SMPT mensuel CVS	GA
Corse	2 185 €	-1,6%
Bourgogne-Franche-Comté	2 303 €	-0,7%
Bretagne	2 335 €	+0,7%
Hauts de France	2 341 €	-1,1%
Nouvelle Aquitaine	2 344 €	-0,1%
Occitanie	2 353 €	-1,8%
DOM	2 354 €	-1,7%
Grand Est	2 370 €	-0,5%
Centre- Val de Loire	2 381 €	-0,6%
Normandie	2 384 €	-0,2%
Pays de la Loire	2 387 €	-0,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 430 €	-0,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 549 €	+0,1%
Ile-de-France	3 320 €	-2,4%
France	2 633 €	-1,2%

Sources : Acooss-Urssat - Traitement CorsiStat

(\*) SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

## TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : RETOUR À UN NIVEAU PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS

Au 3e trimestre 2020, 9,2 % de la population active est au chômage au sens du BIT contre 8,8 % au niveau métropolitain. Ce taux augmente sur un trimestre comme sur un an (+1,6 point/2T2020; +1,2 point/3T2019)

En variation annuelle, c'est le première fois depuis le 3e trimestre 2015 qu'une hausse est observée. La dégradation du marché du travail n'est palpable qu'à compter de l'été 2020 malgré la crise sanitaire qui a engendré une mise en pause de l'économie mondiale du fait de la définition de l'indicateur. En effet, est considéré comme chômeur, toute personne sans emploi, disponible pour travailler et étant en recherche active d'emploi. Or, le confinement strict qui s'est étalé de la mi-mars au 11 mai 2020 a eu pour conséquence une modification des comportements notamment liés à l'arrêt total de certains secteurs ou encore au besoin de garde d'enfants. D'où une baisse du taux de chômage persistante sur le premier se-

mestre de l'année.

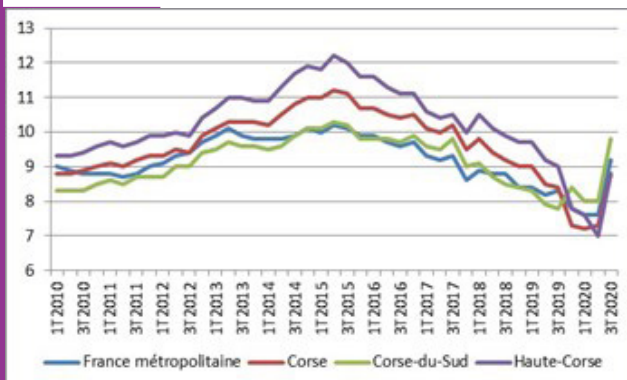
La Corse affiche toujours l'une des parts les plus élevées de France métropolitaine. Elle arrive au 4e rang après la région PACA (10,2 %) et avant la Normandie (8,9 %) (Voir [Tableau 2](#)).

Au sein du territoire, le découpage par zone d'emploi met en relief des micro-régions plus exposées. Il s'agit de la zone de Balagne et de la région d'Extrême-Sud où les proportions de chômeurs dans la population active dépassent les 12 % (Voir [carte ci-dessous](#)).

A contrario, la zone d'emploi d'Ajaccio dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire est le territoire où le taux de chômage est le plus bas (7,5 %).

À l'échelle des départements, la Haute-Corse présente un taux de chômage plus élevé de 1 point (9,8 % contre 8,8 % pour la Corse-du-Sud).

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 2 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi en moyenne trimestrielle – 3T2020

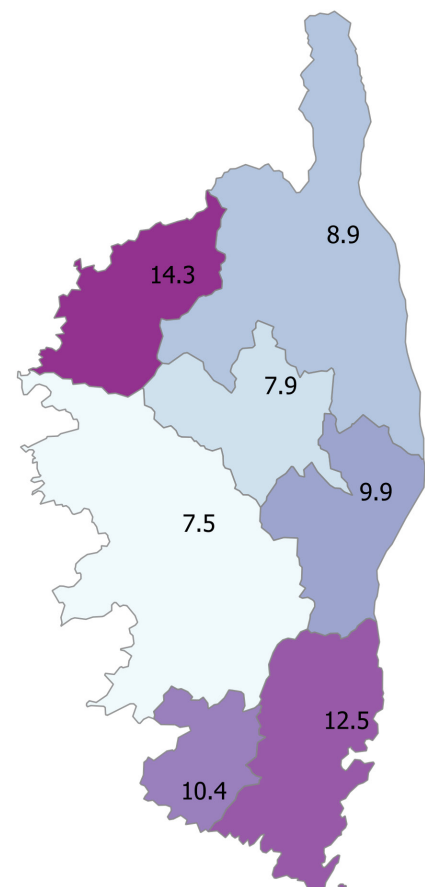


Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 3T2020

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	10,8
Occitanie	10,5
PACA	10,2
Corse	9,2
Normandie	8,9
Grand Est	8,7
Centre – Val de Loire	8,2
Nouvelle Aquitaine	8,3
Île-de-France	8,3
Auvergne-Rhône-Alpes	7,9
Pays de la Loire	7,9
Bourgogne-Franche-Comté	7,8
Bretagne	7,5
France métropolitaine	8,8
France hors Mayotte	9,0

## AMÉLIORATION DE LA DEMANDE D'EMPLOI AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2020 MAIS UN NIVEAU QUI RESTE ÉLEVÉ

À la fin du troisième trimestre 2020, 24 290 personnes sont inscrites à Pôle emploi en Corse en catégories A, B et C soit une contraction de 11,4 % par rapport au trimestre précédent. Après avoir atteint un niveau record au printemps 2020, durant la période du confinement, une amélioration se fait sentir en plein cœur de l'été. Cette embellie concerne les deux départements mais plus particulièrement la Corse-du-Sud qui enregistre un repli de 13,9 % contre une baisse de 8,8 % pour la Haute-Corse. À l'échelle nationale, l'évolution est plus modérée (-0,5 %).

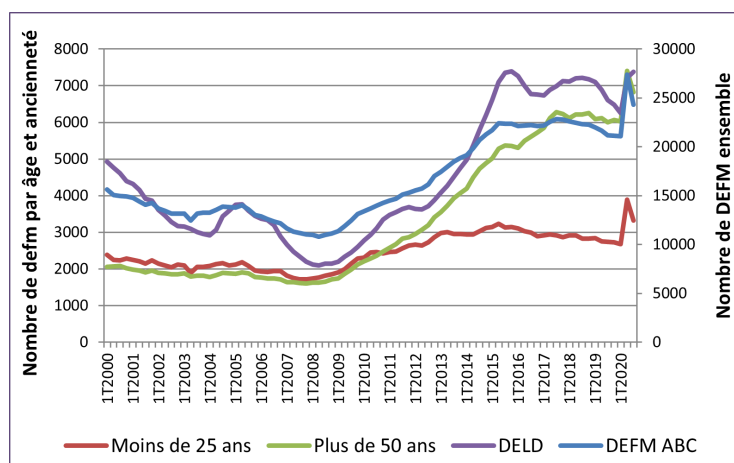
Dans le détail, l'effectif des demandeurs d'emploi affiche une tendance plus favorable dès le mois de juin qui se poursuit aux de mois de juillet et d'août 2020 avec un repli plus marqué au mois de juillet (-9,3 % sur un mois). Ces observations sont liées au fait que le nombre de sorties enregistrées par Pôle emploi est supérieur à celui des entrées.

Pour autant, le niveau de la demande reste élevé. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A,B,C accuse une hausse de 14,7 % (+17,6 % en Corse-du-Sud, +12,2 % en Haute-Corse) contre une croissance moins significative à l'échelle métropolitaine de 4,7 %. Aucun public n'est épargné mais ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui pâtissent le plus de cette conjoncture morose avec un accroissement de 21,2 % par rapport à septembre 2019.

Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 et évolution par âge et sexe

Sexe	Age	3T2020	Evolution sur un	
			trimestre	an
Hommes	Moins de 25 ans	1 720	-11,8 %	+26,5 %
	Entre 25 et 49 ans	6 190	-12,1 %	+13,8 %
	50 ans ou plus	2 980	-7,5 %	+11,2 %
	<b>ensemble</b>	<b>10 890</b>	<b>-10,8 %</b>	<b>+14,8 %</b>
Femmes	Moins de 25 ans	1 610	-17,0 %	+16,7 %
	Entre 25 et 49 ans	7 950	-12,3 %	+13,7 %
	50 ans ou plus	3 840	-8,1 %	+16,0 %
	<b>ensemble</b>	<b>13 400</b>	<b>-11,8 %</b>	<b>+14,6 %</b>
Ensemble	Moins de 25 ans	3 330	-14,7 %	+21,2 %
	Entre 25 et 49 ans	14 140	-12,2 %	+13,8 %
	50 ans ou plus	6 820	-7,8 %	+13,7 %
	<b>ensemble</b>	<b>24 290</b>	<b>-11,4 %</b>	<b>+14,7 %</b>

Graphique 4 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de cat.ABC selon le public (données CVS)



sources : Pôle emploi, Dares, STMT; Insee, RP2016  
- Traitement CorsiStat

Selon l'infographie réalisée par la Direccte de Corse, entre le 1er mars et le 15 septembre 2020, 11 035 demandes d'autorisation préalables d'activité partielle ont été déposées, soit 10 331 établissements pour un crédit d'État estimé à 298 millions d'euros.

Ces demandes concernent potentiellement 64 971 salariés insulaires répartis de façon homogène entre les deux départements pour un cumul total de 37,1 millions d'heures chômées depuis le 1er mars 2020. 4 salariés sur 10 est employé dans un établissement de moins de 10 salariés.

Les secteurs du commerce, de la construction et de l'hébergement et la restauration représente 57 % des demandes.

Par ailleurs, près de 33 000 demandes d'indemnisation ont été effectuées sur cette même période correspondant à un montant global de 114 millions d'euros. Le mois qui

enregistre la part la plus élevée de demandes est le mois d'avril avec des demandes émanant de près de 6 000 établissements.

Source : Direccte de Corse (SEVE)

## Définitions

**SMPT** : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

**BIT- Bureau internationale du travail** : Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi ( et inversement) (définition de source Insee).

**Glissement Annuel (GA)** : Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente.

**Glissement trimestriel (GT)** : Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent.

## Agence de Développement Économique de la Corse

### Corsica Statistica

Antenne de Bastia  
Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo  
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38  
internet : [http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica\\_r30.html](http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html)  
Mel : lena.serdjani@adec.corsica

